



ANNEXE N°5 PRESCRIPTIONS NATIONALES POUR L'ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Éléments minimum à représenter et typologie

	Éléments de la Trame verte et bleue	Éléments de la fragmentation	Autres éléments
Cartographie des éléments de la TVB au 1/100 000 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservoirs de biodiversité ▪ Corridors ▪ Cours d'eau (1 catégorie) : <i>cours d'eau ou canaux classés ou importants pour la biodiversité</i> ▪ Espaces de mobilité 	<p>Zones urbanisées</p> <p>Infrastructures linéaires de transports principales</p>	<p>Fond cartographique ou éléments « hors continuité » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ éléments de repérage à partir des référentiels Scan 1000 ou BD Topo ▪ linéaire du reste du réseau hydrographique (BD Carthage)
Cartographie des objectifs assignés aux éléments de la TVB au 1/100 000 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservoirs de biodiversité : À préserver/à remettre en bon état ▪ Corridors : À préserver/à remettre en bon état ▪ Cours d'eau : À préserver/à remettre en bon état et distinction pour chaque catégorie des cours d'eau et tronçons classés et des cours d'eau, tronçons canaux non classés ▪ Espaces de mobilité 	<p>Points/zones de conflit</p> <p>Obstacle sur les cours d'eau : <i>représentation des ouvrages identifiés comme obstacles à la continuité longitudinale du cours d'eau dans le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement</i></p>	
Cartographie des actions prioritaires du plan d'actions du SRCE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservoirs de biodiversité, corridors, cours d'eau pour lesquels des actions prioritaires sont prévues ▪ Autres réservoirs de biodiversité et corridors (pour repérage) ▪ Cours d'eau avec distinction relative à l'existence d'une démarche de bassin versant ou d'une maîtrise d'ouvrage suivante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ cours d'eau à enjeu de continuité inclus dans une démarche engagée (SAGE, contrat de rivière, maîtrise d'ouvrage) ▪ cours d'eau à enjeu de continuité pour lesquels une démarche est nécessaire ▪ Espaces de mobilité avec le qualificatif « à délimiter par une étude » 	<p>Infrastructures linéaires de transports et points/zones de conflit pour lesquels des actions prioritaires sont prévues</p> <p>Autres infrastructures linéaires de transports et points/zones de conflit (pour repérage)</p>	